

Jean-Louis Nembrini au lycée agricole



Jean-Louis Nembrini a suivi avec intérêt les explications de Thierry Bougue sur le fonctionnement du simulateur d'abattage. © Photo S. M.

Dans le cadre de ses visites de rentrée dans les lycées, Jean-Louis Nembrini, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'éducation et des lycées, est venu au lycée agricole Terres de Gascogne voir les installations financées par la Région (8 990 115 euros depuis 1998). Il a été accueilli par Pascal Trouche, directeur du lycée et ses collègues.

L'établissement est composé du lycée avec ses 220 élèves, du CFPPA (filiales agricoles), avec 50 apprentis et 50 adultes en formation, de l'exploitation et du centre équestre, Jean-Louis Nembrini a souligné son « intérêt pour les lycées agricoles et les choses spécifiques à chacun ».

Vision sur cinq ans

« Nous avons la volonté de mettre des outils à la disposition des élèves et de ceux qui bénéficient des formations, a poursuivi le vice-président.

Tous les plateaux techniques sont considérés avec attention. Nous réfléchissons aux investissements à engager sur cinq ans, car, sans eux, pas d'avenir. »

« Notre politique n'est pas simplement de mettre en place ces outils mais de nous inscrire dans un projet pédagogique pour lutter contre le décrochage scolaire », a noté Jean-Louis Nembrini.

La visite s'est poursuivie vers les ateliers pédagogiques et le nouveau bâtiment d'élevage. Thierry Bougue, professeur en abattage et façonnage mécanisé, a montré le fonctionnement du simulateur d'abattage et a effectué une démonstration.

Michel Brun, directeur de l'exploitation a présenté la race Bazadaise et le rôle du lycée dans la promotion de la race avec des animations sur le territoire. Pascal Trouche a insisté sur « le

regain d'intérêt des élèves pour les formations sur la production animale. On doit avoir une vision à l'échelle de ce grand territoire et nous allons engager 1 milliard d'euros sur cinq ans pour les 300 lycées », a conclu Jean-Louis Nembrini.